

Séance du 6 octobre 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**POSTE D'ADULTE RELAIS : ASSISTANT DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE
ET ANIMATEUR DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE DU RESTAURANT LE CEDRE**

L'an deux mil vingt-six,
Le six octobre
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 30 septembre, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents 09

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, M. François LEBEAU, Mme Christine STOKOBER, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Étaient excusés :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
M. Romain AJOUX avec pouvoir à Mme Patricia LHOMME, membre du Conseil Municipal
Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres nommés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La restructuration du centre commercial des Hexagones a conduit à la fermeture du café historiquement implanté au cœur du quartier. Cette disparition a privé les habitants d'un espace de rencontres, d'échanges et de convivialité qui contribuait pleinement à la vie sociale locale.

Afin de répondre à cette situation, le Centre Communal d'Action Sociale de Montbéliard a engagé un projet de création d'un café-restaurant à vocation sociale, dénommé « Le Cèdre », dont l'ambition est de recréer un véritable lieu de vie, ouvert à tous les habitants.

Au-delà de son activité de restauration, cet équipement a vocation à devenir un Espace de Vie Sociale, permettant de développer des animations collectives, d'encourager les initiatives habitantes, de favoriser les rencontres intergénérationnelles et de renforcer le lien social. Il constituera également un support pour l'accueil d'associations, d'actions partenariales ainsi que de publics en insertion ou en découverte des métiers de la restauration.

Pour accompagner le développement de ce projet et assurer une présence quotidienne auprès des habitants, le CCAS souhaite recruter un Adulte Relais, rattaché au pôle Cohésion sociale et Insertion professionnelle.

Cet agent exercera une mission transversale articulée autour de deux axes complémentaires :

- Le premier consiste à assurer l'animation de l'Espace de Vie Sociale « Le Cèdre », en développant des actions favorisant la participation des habitants, la mixité des publics, le vivre-ensemble et l'émergence d'initiatives citoyennes. Il contribuera à faire de ce nouvel équipement un lieu ressource et un véritable vecteur de développement social local.
- Le second axe concerne le renforcement de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). À ce titre, l'Adulte Relais assurera une présence de proximité sur le quartier, participera au repérage des difficultés rencontrées par les habitants, favorisera la médiation sociale, facilitera les relations entre les usagers, les institutions et les partenaires, et contribuera à la remontée d'informations permettant une intervention rapide des services compétents.

Ce positionnement à l'interface entre animation sociale, médiation et gestion de proximité répond pleinement aux besoins identifiés sur le territoire et s'inscrit dans la stratégie du CCAS visant à renforcer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie et soutenir la participation des habitants.

Le recrutement de cet Adulte Relais est rendu possible grâce au dispositif porté par l'État, qui prévoit un financement spécifique de ce type de poste. Sa mise en œuvre nécessite la signature d'une convention entre l'État et le Centre Communal d'Action Sociale de Montbéliard.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'approuver le recours au dispositif « Adulte Relais » afin de renforcer les actions de proximité conduites par le CCAS dans le cadre du fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale « Le Cèdre » et de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ;
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention correspondante avec les services de l'État, ainsi que ses éventuels avenants et tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

Pour	: 10
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 13 octobre 2026

Pour la Vice-Présidente et par délégation,
Déposée en Sous-Préfecture le 13 octobre 2026 La Directrice



Ilhame AOUAD